

PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



LEGENDE

①	Numéro du lot		Espace Naturel Conservé
●	Borne O.G.E Nouvelle		Sens de circulation
●	Borne O.G.E Ancienne		Sens de faitrage obligatoire
●	Piquet bois		Construction obligatoire en limite séparative
132	Cotation périmétrique		- Coffrets électriques
135	Courbe de niveau du terrain naturel avant travaux		- Regard multifonction (EP, Eu, Tel, Eau)
	Accès véhicule interdit		- Regard de branchement EU
	Cotation zone inconstructible		- Regard de branchement EU
	5.00 Zone inconstructible pour les bâtiments principaux		- Citerneau Eau Portable et regard téléphonique
	Talus existant à conserver et à entretenir		
	Plantations à réaliser		
	Alignement obligatoire de la façade du bâtiment principal (voir Règlement d'Urbanisme du lotissement)		

- La position des coffrets, branchements, etc. est figurative et sera confirmée après réception des travaux de viabilisation du lotissement.
- Tout déplacement de boîtiers, citerneaux ou de lampadaires, etc. sont à la charge de l'acquéreur ainsi que toutes les modifications de branchements en altimétrie et planimétrie.
(sous réserve de possibilité technique)

Le Clos de Kerlan

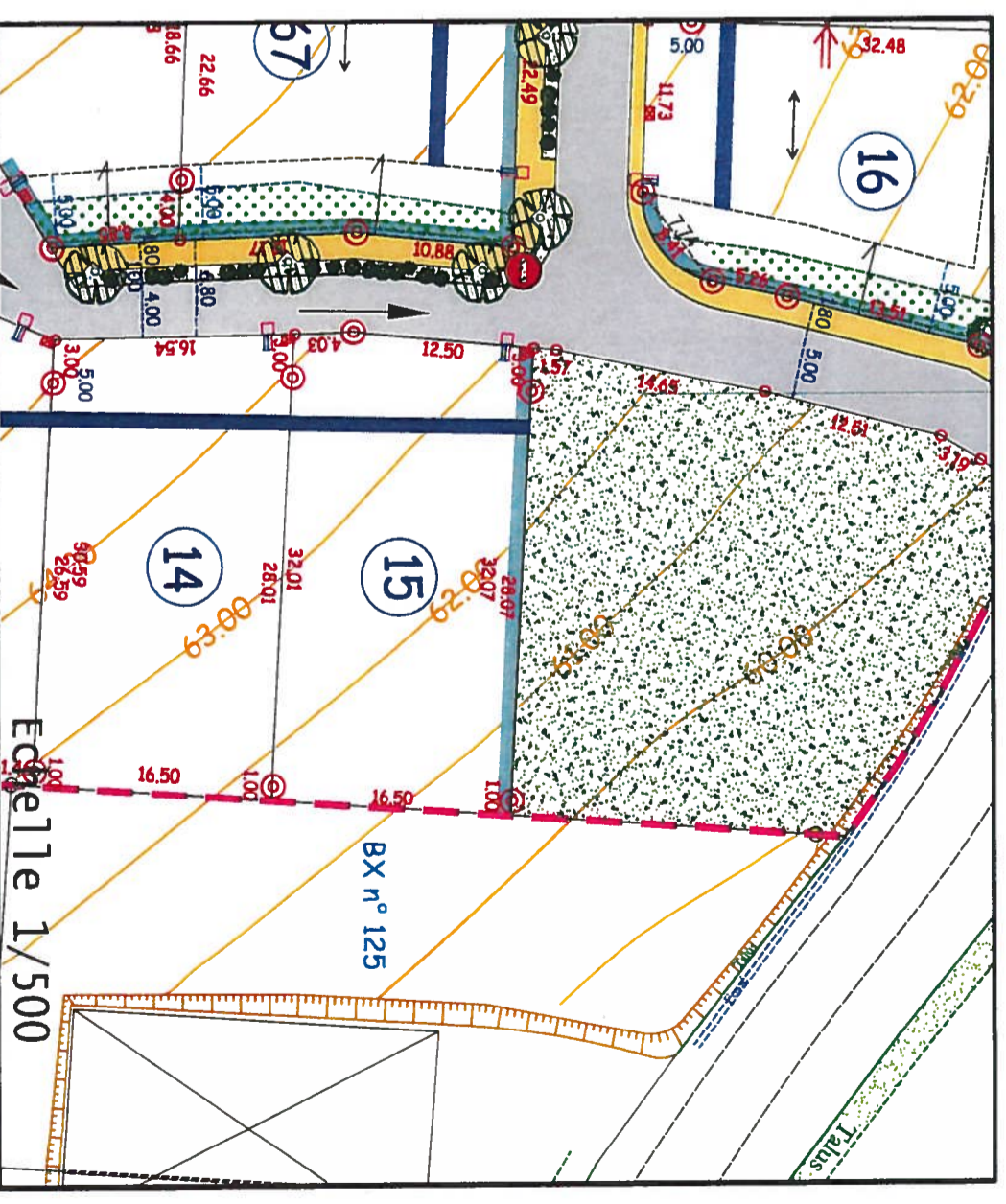
Permis d'Aménager N°PA 22113083001 du 29 Avril 1 2008

Plan du Lot n°15

Superficie : 532 m²

Cadastre : BX n°167

S.H.O.N. : 300 m² maximum



LOTISSEMENT LANNION (22)

Le Clos de Kerlan

Maîtrise d'ouvrage : ARMOR HABITAT
et LE LOGIS BRETON

PLAN DE VENTE

LOT n° 15

